

LVmag

LE MAGAZINE DES LUNELVIELLOIS

ACTU'CITÉ | **P 11**

Une cuisine qui donne envie

ACTU'CITÉ | **P 13**

PFAS : un an après les filtres confirment leur efficacité

CULTURE | **P 27**

Lunel-Viel fête Noël

PORTRAIT | **P 30**

Ensemble, ils prennent soin de Lunel-Viel



LE DOSSIER

Lunel-Viel, une ville solidaire à tous les âges


www.ville-lunelviel.fr


La Rue est à vous : un festival haut en couleur ▶

La 5^e édition de *La Rue est à vous*, organisée les 13 et 14 juin derniers, a réuni les Lunelviellois autour de spectacles et de performances proposés dans différents lieux de la commune. Dans une ambiance joyeuse et chaleureuse, petits et grands ont profité d'un week-end placé sous le signe du rire, de l'émotion et de la convivialité. Ce rendez-vous dédié aux arts de la rue sera de retour l'année prochaine.



Le végétal prend vie au parc de l'Orangerie ▲

Dans le cadre du festival *La Rue est à vous*, habitants et bénévoles ont créé quinze personnages végétaux sous la direction de la plasticienne Bérangère Magaud. Fleurs, végétaux et matériaux naturels ont composé ces silhouettes hybrides, présentées dimanche 14 juin au public lors d'une performance dansée imaginée par la chorégraphe Célia Tali.



Lunel-Viel en musique ! ▲

Vendredi 19 juin, la place du 14 Juillet a vibré au rythme de la fête de la musique. Les élèves de *LV Musique Avenir* ont ouvert la soirée, avant de laisser la scène à Joe Sanders et Sam Mastorakis, puis aux *Magic Trobadors*. Pop, rock, funk, reggae et chanson étaient au programme de ce rendez-vous musical qui célèbre l'arrivée de l'été.



Une fête d'été aux couleurs des traditions ▲

Du 30 juin au 7 juillet, la fête d'été a réuni les Lunelviellois autour d'un programme mêlant traditions camarguaises, animations et rendez-vous festifs. Les festivités ont débuté le 30 juin avec l'apéritif offert par la municipalité, avant une semaine rythmée par les abrivados, bandidos, encierros, courses et bals populaires. Temps fort de cette édition, la journée à l'ancienne du dimanche 5 juillet a replongé le village dans l'atmosphère des fêtes d'autrefois, avec déjeuner au pré, défilé en costumes traditionnels, remise de prix et animations. Concours de déguisements, toro-piscines, journée des pitchouns au parc, retour de l'orchestre Pyramide et soirées animées par des DJ ont également ponctué cette semaine festive.



Retour en *images*



◀ Bienvenue aux nouveaux Lunelviellois

Une vingtaine de nouvelles familles récemment installées à Lunel-Viel ont été accueillies par les élus le 5 septembre à l'Espace de Vie Sociale (EVS). Originaires notamment de Mudaison, de Bretagne, d'Avignon ou encore de Nouvelle-Zélande, elles ont pu découvrir la commune et échanger dans une ambiance conviviale.



◀ Les associations font leur rentrée

Le 5 septembre, le parc de l'Orangerie a accueilli le rendez-vous annuel des associations. Habitants et visiteurs ont pu aller à la rencontre des bénévoles et découvrir la richesse du tissu associatif lunelviellois, qui compte une cinquantaine d'associations.



◀ Lunel-Viel a ouvert les portes de son patrimoine

À l'occasion des Journées européennes du patrimoine, habitants et visiteurs ont participé les 19 et 20 septembre à plusieurs visites consacrées à l'histoire de Lunel-Viel.

Au programme : randonnée sur les coteaux à la découverte de la Chaise et du mas Van der Burgh, visite du château et de son parc, puis découverte du cœur du village. Ces rendez-vous, préparés par Patrick Pellet, adjoint à la culture et Jean-Louis Girard de l'association Archéologie-Histoire de Lunel-Mauguio, ont permis au public de mieux connaître le patrimoine local.

Revivez les événements en images





Inauguration du festival avec Dominique Bodet, bénévole, Fabrice Fenoy, maire de Lunel-Viel, Hussein Bourgi, Sénateur de l'Hérault et Florian Oliveres, Directeur adjoint du Festival Arabesque.

»»» Un piano sous les arbres : jusqu'à 10 000 spectateurs

La 18^e édition du festival Un piano sous les arbres a rassemblé près de 10 000 spectateurs en quatre jours dans le parc de l'Orangerie. Une fréquentation qui confirme le succès et l'ancrage de ce rendez-vous culturel, porté par une programmation mêlant musique classique, jazz, chanson et musiques du monde.

Lunelviellois, habitants du territoire, Montpelliérains, Héraultais ou Gardois, mais aussi visiteurs venus de régions plus éloignées, ont profité de cette pause musicale avant la rentrée. Parmi les temps forts, la sieste musicale du samedi après-midi et le concert de Charlie Winston, qui a clôturé le festival devant un public nombreux.

La gratuité de nombreux rendez-vous et le cadre du parc ont contribué au succès de cette édition. Cette réussite repose également sur la mobilisation des services municipaux, des techniciens et des bénévoles, qui ont œuvré à l'accueil du public, à la logistique, à la sécurité et à l'installation du festival.

La prochaine édition se déroulera du 19 au 22 août 2027.



Revivez l'événement en images



+ sommaire

En bref - p.6-7

Un théâtre-forum pour échanger autour de l'accès à l'écologie

Actu'cité - p.8-12

430 élèves ont fait leur rentrée

Une cantine qui donne envie

Une évolution nécessaire des taux d'imposition en 2026

Cadre de Vie - p.13

PFAS : un an après les filtres confirment leur efficacité

Travaux - p.14-15

Dossier - p.16-19

Lunel-Viel, une ville solidaire à tous les âges

Environnement - p.20

Dardaillon Ouest : des travaux d'ampleur contre les inondations

Mix'cité - p.21-25

Les nouvelles des associations et des commerces

Culture - p.26-27

Lunel-Viel fête Noël

Tribune - p.28

Pratique - p.29

Portrait - p.30

Ensemble, ils prennent soin de Lunel-Viel

Agenda - p.31

LV Mag

N°72 — Octobre-Novembre-Décembre 2026

Trimestriel d'information gratuit
édité par la ville de Lunel-Viel

121 avenue du Parc
34 400 Lunel-Viel
Tél : 04 67 83 46 94
www.ville-lunelviel.fr
communication2@ville-lunelviel.fr

Directeur de la publication : Fabrice Fenoy

Rédaction, réalisation : Hélène Delsol
Crédits photos : Service Communication
Pierre-Yves Favand, Marion Jullian.
Impression : JF Impression
Tirage : 2 300 exemplaires

»»» édito du maire

Chères Lunelvielloises, chers Lunelviellois



Après cet été caniculaire sont arrivées les précipitations de septembre. Ces deux événements nous rappellent la nécessité de lutter contre le réchauffement et les dérèglements climatiques qu'il entraîne, mais également de nous y adapter. On parle souvent des inondations d'un point de vue financier. Mais il y a plus grave : une étude* a montré qu'elles sont la principale cause de mortalité liées aux catastrophes naturelles. Il en ressort que les victimes sont majoritairement

des hommes (61%) de la classe d'âge 40-70 ans. 35% des décès sont liés à l'automobile et 31 % ont lieu au domicile. Aussi, la première grande réalisation du mandat qui débute route de Valergues vise à sécuriser les maisons, en protégeant 127 habitants des inondations, ainsi que la circulation automobile en réhaussant le pont sur le Dardaillon ouest. Depuis douze ans, la commune travaille avec le Syndicat Mixte du Bassin de l'Or pour améliorer la sécurité des Lunelviellois et je suis très heureux de voir ce projet, très coûteux, se concrétiser enfin.

Dans ce cas, le financement rassemblé par le SYMBO repose principalement sur les ressources de Lunel Agglo, de l'Union Européenne et de l'État. Car, oui, une fonction des maires consiste à trouver les ressources nécessaires, le plus souvent en dehors du budget communal, pour faire aboutir les projets. Néanmoins, trouver des financements devient ardu : les dotations de l'État baissent depuis 2012. Entre 2013 et 2025, elles ont diminué de 21,73%, soit une perte de 108 212 € pour la commune. Le Département est au bord de la faillite. Dans le même temps, l'État transfère aux communes des charges importantes (le coût de la crèche par exemple a été multiplié par 3), augmente les salaires et les cotisations des fonctionnaires... et laisse l'addition aux communes ! Alors, même en comprimant chaque dépense de fonctionnement, il arrive un moment où les taux d'imposition doivent évoluer : ils n'avaient pas bougé depuis seize ans. Cela dit, la taxe foncière de Lunel-Viel reste très inférieure à celle de Lunel, Marsillargues, ou bizarrement, de communes plus petites et plus riches comme Villetelle.

Car, si les communes doivent investir pour la sécurité et le cadre de vie de leurs habitants, elles ont également des compétences en matière de social. Notre ville entend agir, notamment face aux problématiques de l'isolement, qui touche de nombreuses catégories, à tous les âges. Voici une première salve de réponses à ce défi : des thés dansants, une Maison des Jeunes, des aides pour les parents, des dispositifs de solidarité... Ce numéro vous propose un dossier sur cette dimension capitale du vivre-ensemble. Liberté, égalité... Fraternité !

Fabrice Fenoy
Maire de Lunel-Viel

FabriceFenoyLV
 fabricefenoylv

* Étude scientifique de référence sur "La mortalité liée aux inondations en région méditerranéenne française (1980–2020)" de Freddy Vinet, Jean-Philippe Chernel, Karine Weiss, Margaux Lewandowski & Laurent Boissier.

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux !

villedelunelviel @villedelunelviel

Café poussette : un rendez-vous convivial pour les tout-petits

Chaque premier mercredi du mois, La Ruche accueille parents, grands-parents et enfants de 0 à 3 ans pour un moment d'échange autour d'un café.



Dans une ambiance chaleureuse, les jeunes parents sont invités à se rencontrer, à partager leur quotidien et à profiter d'un temps convivial avec leurs tout-petits. Des ateliers destinés aux enfants de 0 à 3 ans seront également proposés ponctuellement. Pour connaître le programme, il est possible de s'inscrire à la newsletter de La Ruche.

Rendez-vous les mercredis 4 novembre et 2 décembre, de 9h à 11h.

+ D'INFOS

EVS La Ruche au 06 31 18 40 53 ou par mail : evs.laruche@ville-lunelviel.fr

Un chiffre clé

298

ateliers ont été proposés à l'Espace de Vie Sociale La Ruche.

Depuis son ouverture en 2022, l'Espace de Vie Sociale (EVS) La Ruche a déployé 57 actions auprès de publics variés (seniors, petite enfance, jeunesse et familles), soit un total de 298 ateliers proposés dans le cadre de ces actions. Ces initiatives ont couvert des thématiques multiples : inclusion et handicap, expositions, ateliers créatifs, couture, informatique, théâtre, réunions participatives et thématiques, ainsi que des activités intergénérationnelles et parentales telles que jeux de société, club de lecture, conférences citoyennes, cours de français, ateliers « zéro déchet », peinture et pâtisserie.



Le comité de pilotage de l'EVS La Ruche, réuni le 6 octobre 2026, a acté le renouvellement de son agrément pour cinq ans. L'équipe poursuit ainsi son projet social jusqu'en 2031.

La Ruche renouvelle son projet social jusqu'en 2031

Après une année de concertation avec les habitants, les bénévoles, les partenaires et les élus, l'EVS La Ruche renouvelle son projet social pour 2027-2031 autour de trois axes : agir pour et avec les familles, renforcer la cohésion sociale et les solidarités, et favoriser la citoyenneté tout en prévenant l'exclusion. La Ruche poursuit ainsi sa mission de proximité en soutenant les initiatives locales, en consolidant les liens de voisinage et en encourageant la participation de chacun à la vie collective.

RENDEZ-VOUS >>>

Un théâtre-forum pour échanger autour de l'accès à l'écologie

La Ruche, en partenariat avec l'association Boîte à Malice et Lunel Agglo, invite les habitants à participer à une séance de théâtre-forum vendredi 27 novembre, de 18h à 20h30, à la salle Antoine Roux. Une soirée gratuite, sur inscription, consacrée au thème « Accès à l'écologie : conditions de vie ».

Le théâtre-forum est une forme de théâtre participatif et citoyen qui permet d'aborder, par le jeu et le débat, des situations concrètes liées aux réalités du quotidien.

Au cours de cette soirée, les participants seront invités à partager des expériences vécues, vues ou entendues, notamment autour des discriminations et des inégalités d'accès. À partir de ces situations, chacun pourra prendre part à un atelier collectif, proposer des pistes de réflexion et faire entendre son point de vue.

Ouvert à tous, ce rendez-vous se veut avant tout un espace d'échange, d'expression et de dialogue.

+ D'INFOS

EVS La Ruche au 06 31 18 40 53 ou par mail : evs.laruche@ville-lunelviel.fr

À La Ruche, le jeu se partage autour d'un café

Cet automne, La Ruche invite petits et grands à se retrouver autour de jeux de société, le temps d'une pause conviviale et ludique. Deux rendez-vous réguliers sont proposés, en matinée pour les adultes et l'après-midi en famille.



Chaque troisième jeudi du mois, les Jeux de socié'thé offrent l'occasion de boire un café tout en jouant à des jeux de société, dans une atmosphère détendue. Rendez-vous les jeudis 15 octobre, 19 novembre et 17 décembre, de 9h à 11h.

Les familles pourront également profiter des jeux de société mis à leur disposition chaque premier mercredi du mois. Les Jeux de socié'thé en famille se dérouleront les mercredis 7 octobre, 4 novembre et 2 décembre, de 14h à 17h.

+ D'INFOS

EVS La Ruche au 06 31 18 40 53 ou par mail : evs.laruche@ville-lunelviel.fr

+ événements

Bobby & Mistinguette, Into the Space

Gratuit - Jeune Public

Vendredi 23 octobre, à 16h30, à la salle Roux, la Cie des Imprévisibles invite les enfants à participer à une nouvelle enquête intergalactique.

Ce spectacle constitue le troisième et dernier volet de la trilogie consacrée aux détectives Bobby et Mistinguette, dont les deux premiers spectacles avaient déjà été présentés à Lunel-Viel.

Une pierre sacrée de la planète Z, la mystérieuse Blackstone, a disparu. Si elle n'est pas retrouvée, ses habitants menacent d'envahir la Terre ! À bord du vaisseau Le Starbols, Bobby et Mistinguette se lancent sur la piste du précieux objet et auront besoin de l'aide des détectives en herbe pour mener l'enquête.



Spectacle GRATUIT
vendredi 23 octobre
> SALLE ROUX

Des sorties culturelles pour les plus de 60 ans

Gratuit, sur inscription obligatoire, dans la limite de 15 places.

La Ruche, en partenariat avec la CARSAT, propose plusieurs sorties culturelles gratuites aux habitants de Lunel-Viel de plus de 60 ans.

Le rendez-vous « On se fait une toile ? » s'est tenu au cinéma Athénée de Lunel le 13 octobre. Le prochain rendez-vous est programmé le 15 décembre. Le film sera dévoilé une semaine avant la séance, qui sera suivie d'un temps convivial autour d'un café ou d'un thé. Une troisième sortie sera proposée avant la fin de l'année.



+ D'INFOS

EVS La Ruche au 06 31 18 40 53



AÎNÉS >>>

Des Olympiades inter-EHPAD au parc de l'Orangerie

Le parc de l'Orangerie a accueilli, mardi 22 septembre, une journée d'Olympiades organisée par l'EHPAD MBV La Jolivade. Plusieurs établissements des environs se sont retrouvés à Lunel-Viel pour partager un moment sportif, convivial et fédérateur.



Quiz sportif, tir à l'arc, mölkky, badminton adapté, lancer de javelot, basket au sol ou encore chamboule-tout : tout au long de la journée, les résidents ont participé à des épreuves accessibles et adaptées aux capacités de chacun.

Créer du lien intergénérationnel

Au-delà de la compétition, l'objectif était avant tout de favoriser les rencontres entre établissements, de maintenir l'activité physique et de proposer aux aînés un temps festif en dehors de leur quotidien. Cinq membres du Club de l'Amitié de Lunel-Viel étaient également présents

pour prêter main-forte aux bénévoles et encourager les participants. Après les épreuves de la matinée, tous se sont retrouvés autour d'un moment convivial avant la reprise des ateliers l'après-midi. La journée s'est achevée par un goûter et une remise des prix. Sous les arbres du parc de l'Orangerie, résidents, accompagnateurs, bénévoles et élus ont ainsi partagé un beau temps de rencontre, dans une ambiance chaleureuse.



Les élus de la ville étaient présents pour soutenir cette initiative, aux côtés du maire Fabrice Fenoy et de la directrice de l'Ehpad, Eva Defaux.

PERMANENCES
DU CCAS >>>

Permanence solidarité

> Carine Doz, adjointe aux solidarités et Vice-Présidente du CCAS, reçoit sur rendez-vous tous les mercredis.

Permanence logement

> Johanna Moussu, adjointe au logement social assure une permanence logement tous les lundis après-midi, sur rendez-vous.

Permanence handicap inclusion

> Patrice Grandgonnet, adjoint au handicap assure deux permanences par mois sur rendez-vous.

> Communauté 360 de l'Hérault : la permanence handicap inclusion se tient un mardi par mois. Les rendez-vous sont à prendre au 0 800 360 360.

Permanences d'aides sociales du Département

> Département de l'Hérault : il assure deux permanences par mois, les jeudis de 14h à 17h, pour les aides sociales. Les rendez-vous sont à prendre au 04 67 67 55 20.

Permanences Mutuelle pour tous

> La Ville, en partenariat avec ACTIONM, propose à tous les Lunelviellois une complémentaire santé à des tarifs négociés. Les prochaines permanences auront lieu les vendredis 30 octobre et 27 novembre 2026 de 9h à 12h. Les inscriptions sont à effectuer auprès de Ma Commune Ma Santé au 09 72 56 78 26.

+ D'INFOS

Les rendez-vous pour les permanences des élus sont à prendre auprès du CCAS au 04 67 83 46 88.

JEUNESSE >>>

L'Espace Jeunes fait sa rentrée

Lieu d'échanges, de rencontres et de loisirs, l'Espace Jeunes de Lunel-Viel accueille les adolescents tout au long de l'année autour d'activités, de sorties et de projets construits avec eux. Un créneau spécialement destiné aux 14-17 ans est proposé chaque vendredi, de 17h30 à 21h30.



Encadré par des animateurs qualifiés, l'Espace Jeunes est une structure municipale qui permet aux jeunes de la commune de se retrouver, de participer à des activités et de s'investir dans des projets collectifs. Jeux, animations, sorties et moments de partage sont proposés tout au long de l'année, pendant les vacances comme en période scolaire.

Le vendredi soir, un rendez-vous pour les 14-17 ans

Les jeunes de 14 à 17 ans ont rendez-vous chaque vendredi soir, de 17h30 à 21h30, dans un cadre convivial pensé pour eux. Après les cours, c'est l'occasion de retrouver ses amis, de participer aux animations proposées ou de profiter d'un temps de détente et d'échange.

En période scolaire, l'Espace Jeunes est ouvert les mercredis et samedis après-midi, de 14h à 18h30.

Pendant les vacances scolaires, il accueille les jeunes du lundi au vendredi après-midi, de 14h à 18h30.



Les dossiers d'inscription sont à retirer directement à l'Espace Jeunes, pendant les horaires d'ouverture, ou en mairie. L'adhésion annuelle, valable de septembre à juillet, est comprise entre 30 et 40 €, selon le quotient familial. Elle est proposée à demi-tarif à partir de mars et au tarif découverte en juillet.

+ D'INFOS

ESPACE JEUNES
Amélie Portillo ou Karine Hermantier
au 06 45 06 78 00

EN BREF >>>

Le vide-grenier junior revient le 28 novembre

La salle Roux accueillera le vide-grenier des enfants le samedi 28 novembre, de 9h à 13h.



Vide-grenier
samedi
28 novembre
> SALLE ROUX

Réservé aux 4-18 ans domiciliés ou scolarisés à Lunel-Viel, cet événement permet aux jeunes de vendre jouets, livres, vêtements et autres objets. Les inscriptions ouvriront à partir du 2 novembre.

+ D'INFOS

Renseignements et pré-inscription
en mairie au 04 67 83 46 83.

Reprise de l'aide aux devoirs

Après les vacances d'octobre, la municipalité relance gratuitement son aide aux devoirs pour les élèves du CE2 à la 3e, afin de les soutenir dans leur travail scolaire et de renforcer leur méthodologie, leur autonomie et leur organisation.

Les séances ont lieu à l'annexe de la bibliothèque, les lundis et jeudis de 16h45 à 18h, hors jours fériés et vacances scolaires. Le dispositif accueille jusqu'à 12 élèves par période, avec un encadrement personnalisé. Il est réservé aux enfants scolarisés ou domiciliés à Lunel-Viel. Les inscriptions, renouvelables à chaque période de vacances, se font auprès du service scolarité.

+ D'INFOS

Inscriptions auprès du service scolarité
au 04 67 83 46 85 ou par mail à :
scolarite@ville-lunelviel.fr

SPECTACLE TOUT-PETITS >>>

Monsieur !

Mardi 8 décembre à 10h15
Salle Antoine Roux

Spectacle de marionnettes offerts aux enfants des crèches et assistantes maternelles.

En route pour une balade tendre et loufoque avec l'espiègle Monsieur ! Le merveilleux n'est jamais très loin pour qui sait regarder le monde avec des yeux de chat... ou d'enfant !

Monsieur est le chat de Lisa. C'est elle qui s'occupe de lui. Parfois Lisa ne lui accorde pas assez d'attention. Mais ça ne fait rien, Monsieur est bien occupé. Il a ses rendez-vous...

Le spectacle est un seul en scène. La comédienne marionnettiste déploie décors et personnages à vue. Marionnettes à doigts ou sur table, les personnages sont en tissus, en échos aux doudous, chers aux tous petits.



Spectacle
GRATUIT
mardi
8 décembre
> SALLE ROUX



ÉCOLES >>>

430 élèves ont fait leur rentrée à Lunel-Viel

Mardi 1^{er} septembre, 430 élèves ont repris le chemin de l'école à Lunel-Viel : 296 à l'école élémentaire Gustave-Courbet et 134 à l'école maternelle Les Thermes.

Les effectifs sont en légère baisse par rapport à l'année précédente, qui comptait 457 élèves. L'école Gustave Courbet accueille les enfants dans douze classes, tandis que l'école Les Thermes compte six classes. Cette rentrée est également marquée par l'arrivée de nouveaux enseignants et d'une nouvelle directrice en maternelle, Mme Le Scornet.

Des changements d'horaires à retenir

Les horaires scolaires et périscolaires évoluent cette année.



La maternelle accueille les élèves de 8h50 à 11h50 et de 13h50 à 16h50, tandis que l'élémentaire fonctionne de 8h30 à 12h et de 14h à 16h30. L'ALP est ouvert de 7h30 à 18h30, selon les horaires propres à chaque école.



À retenir les nouveaux horaires de l'ALP

Les horaires de l'accueil de loisirs périscolaire (ALP) évoluent cette année. Voici les nouveaux créneaux de la rentrée 2026.



ÉCOLE MATERNELLE



ALP MATIN
7H30 - 8H40



ALP MIDI
11H50 - 13H40



ALP SOIR
16H50 - 18H30



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE



ALP MATIN
7H30 - 8H20



ALP MIDI
12H00 - 13H50



ALP SOIR
16H30 - 18H30

3 questions à

Cheryl Daux, un nouveau visage à l'ALP maternel

Depuis le 1^{er} septembre, Cheryl Daux a pris la direction de l'accueil de loisirs périscolaire (ALP) maternel de Lunel-Viel. Forte de huit années d'expérience dans l'animation, elle souhaite faire de ces temps autour de l'école de véritables parenthèses de détente, de découverte et de bien-être pour les plus petits.

Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

Je viens de Lunel et j'entame ma huitième année dans l'animation. J'ai d'abord été animatrice, puis adjointe, avant de devenir directrice. Je suis titulaire du BAFA et du BPJEPS LTP (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport, mention Loisirs Tous Publics), des diplômes qui me permettent d'encadrer et de coordonner des accueils de mineurs. J'ai choisi cette voie parce que j'aime le contact avec les enfants et tout ce que l'animation permet de construire avec eux au quotidien.

Quel est votre rôle auprès des enfants et des familles ?

Ma priorité est que les enfants évoluent dans un cadre sécurisant, bienveillant et adapté à leur rythme. L'ALP doit assurer une continuité avec l'école, tout en proposant des temps plus détendus, où ils peuvent jouer, créer, rêver ou

simplement se reposer. Je coordonne également l'équipe et j'accorde beaucoup d'importance au lien avec les familles et les enseignants. Je suis présente aux accueils du matin, du midi et du soir et les parents peuvent aussi me rencontrer sur rendez-vous.

Quels projets allez-vous proposer cette année ?

Nous avons choisi un fil conducteur autour de l'univers féérique et merveilleux, suffisamment large pour évoluer au fil des saisons. Il permettra de proposer des activités créatives, manuelles, sportives ou imaginaires, autour d'Halloween, de Noël ou encore du printemps. Je peux compter sur une équipe d'environ dix professionnelles, animatrices et ATSEM confondues, selon les différents temps de la journée. Ensemble, nous voulons surtout respecter le rythme des enfants : ces temps doivent être une vraie parenthèse pour souffler, s'amuser et grandir à leur manière.



RESTAURATION SCOLAIRE >>>

Une cantine qui donne envie

Depuis la rentrée 2026, l'organisation de la restauration scolaire évolue à l'école Gustave Courbet. Objectif : simplifier le parcours des enfants, leur laisser davantage de temps pour manger et surtout les encourager à découvrir de nouvelles saveurs. Une démarche rendue possible par la cuisine municipale, qui adapte ses recettes et privilégie le fait maison.



Un self repensé pour gagner du temps

À effectifs quasiment constants à la cantine malgré une classe en moins en élémentaire, la rentrée a été l'occasion de revoir l'organisation du service. Une seule ligne de self regroupe désormais l'ensemble du repas. Chaque enfant compose son plateau en une fois avant de rejoindre sa table. Cette disposition évite notamment les déplacements en cours de repas.



Goûter avant de décider

Les enfants sont invités à prendre l'ensemble des composantes du repas sur leur plateau : entrée, plat chaud, fromage et dessert. Objectif : encourager la découverte de nouvelles saveurs et mieux observer les habitudes alimentaires des enfants. Des pesées de déchets seront réalisées avant la fin de l'année pour mesurer l'impact de cette nouvelle organisation sur le gaspillage alimentaire.



Des plats qui trouvent leur public

Depuis la rentrée, plusieurs recettes ont déjà rencontré un franc succès : poulet rôti, lasagnes, rôti de veau au jus de thym accompagné de purée maison, brocolis à la crème ou encore wrap dinde-avocat-fromage frais. Côté desserts, le tiramisu aux framboises, la tarte feuilletée aux poires, la mousse au chocolat ou encore la pastèque comptent parmi les favoris. Chaque semaine, les menus comprennent également un repas végétarien, un repas à base de poisson et un dessert maison.



Les enfants composent désormais leur plateau en une seule fois.



Des fruits et des produits frais préparés chaque jour en cuisine.



Le temps du repas, entre découverte et convivialité.



LA CUISINE EN CHIFFRES



370 repas servis en moyenne chaque jour

- 100 en maternelle
- 205 en élémentaire
- 25 pour la crèche
- 22 en portage à domicile



11 agents mobilisés

- 5 en cuisine
- 6 au service, dont 1 en charge des livraisons



Dans les assiettes

- 32 % de produits bio
- 42 % de produits répondant aux critères EGAlim*
- 25 % de produits locaux
- 1 menu végétarien par semaine
- 1 menu poisson par semaine
- 1 dessert maison par semaine



Quelques quantités utilisées entre janvier et septembre 2026

- 1 130 kg de pommes de terre
- 514 kg de carottes
- 396 kg de courgettes
- 682 kg de poulet
- 476 kg de fromage à la coupe
- 2 023 kg de fruits frais
- 629 litres de lait

* La loi EGAlim, adoptée en France le 30 octobre 2018, vise à protéger le revenu des agriculteurs et à promouvoir une alimentation saine, de qualité et durable.



Ce qu'en pensent les enfants

Liam - CE2

« C'est trop bon la sardine ! Au début je ne voulais pas prendre l'entrée mais finalement j'ai goûté et j'aime, cela ressemble à de la dorade. »

Théa - CE2

« C'est mieux de tout avoir sur le plateau. Cela évite de se lever pour le plat chaud. »

Léni - CE1

« Il faut aller au fond de la salle se servir et revenir en arrière pour s'asseoir, c'est un peu plus loin qu'avant. »

Simon - CE2

« Je préfère tout avoir sur mon plateau en même temps et commencer par le plat chaud si je veux. »

BUDGET >>>

Une évolution nécessaire des taux d'imposition en 2026

Afin de préserver la qualité des services publics, d'accompagner les équipements municipaux et de poursuivre les travaux indispensables à la commune, le conseil municipal a voté une augmentation des taux d'imposition locaux en avril 2026. Cette décision intervient après dix-huit années sans hausse des taux communaux, dans un contexte de progression des charges et de diminution des dotations de l'État.

La hausse des coûts de l'énergie et des fournitures, les revalorisations salariales et l'augmentation des cotisations patronales pèsent sur le budget communal. Les dépenses de personnel représentent aujourd'hui 46% du budget de fonctionnement. L'objectif est de maintenir les services publics, d'entretenir les équipements et de poursuivre les investissements nécessaires.

Préserver les services et préparer l'avenir

En 2026, le taux de taxe foncière sur les propriétés bâties s'établit à 46,99%, soit une hausse de 7 points. Le taux de taxe d'habitation sur les résidences secondaires atteint 15,87%, en progression de 1,74 point. Cette évolution devrait générer environ 350 000 € de recettes supplémentaires. Elles permettront de répondre à la hausse des dépenses et de financer l'entretien des bâtiments et des toitures, la voirie, le cimetière, le

patrimoine communal ainsi que le renouvellement du matériel technique. Elles contribuent également au fonctionnement de la cuisine communale, qui fournit les repas des écoles, de la crèche et du portage de repas.

Des taux qui restent mesurés

Malgré cette évolution, les taux communaux de Lunel-Viel restent inférieurs à ceux de plusieurs communes voisines. Le taux de taxe foncière sur les propriétés bâties s'élève à 46,99% à Lunel-Viel, contre 58,37% à Lunel, 54,75% à Marsillargues ou 48,83 % à Villetelle.

La crèche : un soutien communal renforcé

En 2025, la crèche Les Bisounours a dû faire face à de nouvelles obligations et à une hausse de ses charges. La situation a été stabilisée grâce à une aide exceptionnelle de 70 000 €

La parole à

Arnaud Musemaque,
adjoint aux finances



Cette décision n'a pas été prise à la légère. Elle est nécessaire pour maintenir nos services publics, préserver notre capacité d'action et continuer à investir pour l'avenir de Lunel-Viel.

Nous sommes conscients de l'effort demandé aux contribuables. Cette évolution doit toutefois être replacée dans son contexte : les taux n'avaient pas augmenté depuis dix-huit ans, alors que les charges de la commune n'ont cessé de progresser.



de la Caf de l'Hérault et à une subvention communale portée de 13 000 € à 20 000 €. La commune apporte également un soutien quotidien : repas fournis à tarif réduit par la cuisine municipale, mise à disposition des locaux, chauffage, entretien et appui logistique. Cet accompagnement représente près de 90 000 € par an, en plus de la subvention.

De nouvelles poubelles de tri pour la commune

La commune renforce son dispositif de tri avec l'installation de quatorze nouveaux sites équipés de poubelles de tri, en complément des treize sites déjà en place.

Cet automne, la commune poursuit l'amélioration du tri avec l'installation de nouvelles corbeilles dans ses espaces publics. Cette campagne permet de renforcer les équipements dédiés au tri et de faciliter les bons gestes au quotidien. Avec ces quatorze nouveaux sites, la commune compte désormais vingt-sept emplacements équipés de poubelles de tri. Après le centre historique, ce déploiement

s'étend désormais à la périphérie : esplanade des Tilleuls, route de Valergues, place de la Libération, amphithéâtre Courbet, parking du dojo, arrêts de bus de la RN113... Cette évolution s'inscrit dans la continuité de la politique de tri menée sur le territoire, avec l'installation progressive de bacs multiflux dans différents lieux publics. Pour l'étendre, la Ville a répondu à un appel à projets du

CITEO, piloté par le SMEPE, qui permet de financer l'opération. Les sites sont collectés par les services municipaux, et un suivi qualitatif et quantitatif des déchets permet d'évaluer les performances du dispositif.



TRAITEMENT DE L'EAU >>>

PFAS : un an après les filtres confirment leur efficacité

Installée depuis un an au captage des Horts, l'unité mobile de traitement (UMT) garantit une eau potable conforme à Lunel-Viel. Grâce à la filtration par charbon actif, les PFAS restent inférieurs au seuil de détection lors des contrôles réalisés.



Pour anticiper l'entrée en vigueur de la réglementation européenne, Lunel Agglo et ses exploitants ont mené pendant un an un projet pilote sur les captages des Horts, à Lunel-Viel, et des Aubettes, à Saint-Just. Un suivi renforcé, avec plusieurs analyses chaque mois, a permis de comparer les solutions de traitement et de confirmer l'efficacité du charbon actif en grains.

Une solution opérationnelle

À Lunel-Viel, l'UMT installée au captage du chemin des Horts filtre les PFAS avant leur distribution dans le réseau. Les derniers contrôles révèlent des concentrations inférieures à 29ng/L, seuil de détection des analyses, et largement en dessous de la limite européenne de 100 ng/L pour la somme de 20 PFAS.

a donc été prolongée pour assurer la continuité du traitement. En parallèle, Lunel Agglo étudie la construction d'une unité de traitement permanente, dont la mise en service est envisagée à l'été 2028.

Le suivi mensuel de la qualité de l'eau se poursuit avec Veolia et l'Agence régionale de santé (ARS). Les résultats sont publiés chaque mois sur le site internet de la Ville afin d'informer les habitants en toute transparence.

Préserver durablement la ressource

Les contrôles de l'ARS montrent qu'aucun PFAS n'a été détecté dans les autres captages du territoire. L'origine de la pollution des Horts et des Aubettes, ancienne et diffuse, reste toutefois difficile à déterminer.

Une étude sur l'aire d'alimentation des captages pourrait être engagée afin de mieux identifier les zones vulnérables et de renforcer la protection de la ressource en eau.

Une installation provisoire

Le captage des Horts ne disposant pas actuellement d'une cuve à charbon en dur, la location de l'UMT

INFOS PRATIQUES

L'essentiel en bref !



**Depuis
Juillet 2025**
Mise en service
de l'unité mobile
de traitement (UMT).



Lieu
Captage du chemin
des Horts,
à Lunel-Viel.



Technologie
Filtration par
charbon actif
en grains.



Résultats
PFAS inférieurs
à 0,029 µg/L,
seuil de détection
des analyses.



Norme européenne
100 ng/L
pour la somme
de 20 PFAS.



Suivi
Analyses régulières
pilotées par Veolia
et l'Agence régionale
de santé (ARS).



**Information
des habitants**
Résultats publiés
chaque mois sur le site
internet de la Ville.



À venir
Étude d'une unité
de traitement permanente,
avec une mise en service
envisagée à l'été 2028.

TRAVAUX en bref

Les principaux travaux réalisés cet été

Pendant que le rythme ralentissait un peu dans la commune, les agents des services techniques étaient à pied d'œuvre pour entretenir, réparer et améliorer les équipements municipaux. Parfois très visibles, parfois plus discrètes, ces interventions participent toutes à l'entretien, à la sécurité et à l'amélioration du cadre de vie. Tour d'horizon des principaux travaux réalisés cet été.

À l'école Gustave-Courbet (1)

Le mur du préau a été repeint et des travaux de maintenance ont été réalisés dans les classes et la salle ALP. Une installation de climatisation a également été réalisée dans deux salles de classes. Des vitrages et des menuiseries ont aussi été remplacés. Le réfectoire a, quant à lui, bénéficié d'une réfection complète de ses peintures. Ces travaux contribuent à améliorer l'accueil des enfants et les conditions de travail des équipes enseignantes et périscolaires.

À la crèche Les Bisounours (2)

Une nouvelle place de stationnement réservée aux personnes à mobilité réduite a été créée et signalée dans le cadre des travaux d'extension.

À la Maison de Kadine (3)

Deux portes adaptées aux besoins de la petite enfance et une signalétique ont été posées.

Au Club Ado (4)

Le tableau électrique a été sécurisé grâce à l'installation d'une porte avec imposte.

À la salle Roux (5)

Quatre barrières amovibles ont été installées derrière le bâtiment, côté parking de la RN113, afin de sécuriser les abords de la salle et ses issues de secours, tout en garantissant l'accès au quai de déchargement.

Au boulodrome et aux arènes (6)

Le mur donnant sur le local électrique a été réparé après avoir subi des dégradations.



Enfouissement du réseau de fibre optique chemin de Verdier



Les travaux d'enfouissement de la fibre optique ont été réalisés chemin de Verdier par XpFibre, via l'entreprise Fleicht Réseaux, pour le compte de Circet. Ils permettent désormais de raccorder au réseau enterré les câbles installés jusqu'alors en aérien. Les fourreaux avaient été posés en 2018, mais l'enfouissement n'avait pas pu être réalisé à l'époque. Ce fut long mais ces travaux ont été entièrement pris en charge par les concessionnaires des réseaux.

Modernisation du réseau de gaz : les rues des Chasseurs et de la Garenne se mettent aux normes



La rue des Chasseurs et le secteur de la Garenne ont fait l'objet, depuis le lundi 22 septembre, de travaux de modernisation du réseau de gaz menés par l'entreprise Pastor TP pour GRDF. Ces interventions ont consisté en la reprise et la suppression de cinq branchements gaz inactifs, ainsi qu'au renouvellement de sept branchements existants, afin de sécuriser et de fiabiliser l'alimentation en gaz du quartier.

Réalisées sur une durée d'environ deux semaines, les opérations se sont achevées début octobre. Ces travaux s'inscrivent dans le programme de renouvellement et de mise aux normes du réseau de distribution de gaz naturel porté par GRDF sur la commune.

TRAVAUX >>>

+ en régie Réparation du mur d'enceinte du parc



À la suite des fortes pluies, une partie du mur d'enceinte du parc s'est effondrée. Des travaux de réparation ont récemment été réalisés, principalement par Christophe Martin, nouvel agent des services techniques, recruté pour ses compétences et son expérience en maçonnerie. Il a été épaulé par plusieurs agents pour la manutention et la logistique. Réalisé en trois phases, le chantier a d'abord consisté à déconstruire la partie effondrée et à trier les pierres destinées à être réutilisées. Un mur en parpaings, soutenu par une ossature métallique ancrée de part et d'autre de l'espace à combler, a ensuite été construit afin de servir d'appui. Enfin, le mur a été reconstruit en pierres, scellées à la chaux et au sable fin, selon les techniques traditionnelles. Ces travaux ont représenté trois semaines de main-d'œuvre et un coût de 1 900 € de matériel. Au bilan : un mur digne de notre parc, restauré en régie.

Réparation des murets au château d'eau

Les deux murets, détériorés par le passage d'un poids lourd, ont été réparés par les services techniques de la ville, qui les ont remontés.





Lunel-Viel, une ville solidaire à tous les âges

Grandir, devenir parent, traverser une difficulté ou avancer en âge : les besoins évoluent au fil de la vie. À Lunel-Viel, la Ville, le CCAS et leurs partenaires développent des actions de proximité pour accompagner les habitants, soutenir les familles, être à l'écoute des jeunes et préserver le lien social. Cette volonté se traduit aujourd'hui par une offre renforcée mêlant aides, accompagnement, écoute, information et rendez-vous conviviaux. Tour d'horizon des solidarités qui se construisent au quotidien à Lunel-Viel.

La municipalité a choisi de renforcer son offre de proximité afin d'accompagner les habitants à chaque étape de leur vie. Les aides au sport et à la culture sont désormais ouvertes aux jeunes de 18 à 25 ans, tandis qu'une permanence du Point accueil écoute jeunes (PAEJ) vient compléter les solutions proposées aux adolescents et aux jeunes adultes. De nouvelles actions en direction des familles sont également engagées dans le cadre de la Convention Territoriale Globale (CTG).

Le CCAS reste par ailleurs un interlocuteur privilégié pour les personnes confrontées à une difficulté ponctuelle, qu'il s'agisse d'une question sociale, financière, de logement ou d'autonomie.

En direction des seniors, la Ville développe aussi de nouvelles initiatives avec le dispositif « À l'écoute des aînés », une meilleure information sur les aides au départ

en vacances et l'organisation de thés dansants ouverts à toutes les générations. Autant d'initiatives qui traduisent une même ambition : apporter des réponses concrètes, accessibles et adaptées aux besoins de chacun.



Réunion participative organisée en mai dans le cadre du nouveau projet social de La Ruche. Habitants, élus, partenaires et acteurs locaux ont croisé leurs regards afin d'identifier les besoins du territoire et de faire émerger de nouvelles actions à mener collectivement.

Une solidarité de proximité

À Lunel-Viel, l'action sociale repose d'abord sur la proximité. Derrière chaque demande se trouve une situation particulière qui nécessite écoute, information et parfois orientation vers une structure adaptée. La Ville et le CCAS travaillent ainsi avec un large réseau de partenaires : associations, Département, CAF, Lunel Agglo, professionnels de santé et structures spécialisées. Lorsque la réponse ne relève pas directement de la commune, le CCAS aide les habitants à identifier le bon interlocuteur.

Le CCAS, une porte ouverte pour tous

Difficulté financière, demande de logement social, dossier lié au handicap, réévaluation d'une aide à domicile ou inscription à la banque alimentaire : les raisons de solliciter le Centre communal d'action sociale sont nombreuses.

3 questions à

Carine Doz, adjointe à la solidarité



Pourquoi la Ville a-t-elle choisi d'élargir ses aides et comment adapte-t-elle ses actions aux besoins des habitants ?

Les besoins évoluent avec l'âge, la situation familiale ou encore les difficultés que chacun peut rencontrer à un moment de sa vie. C'est pour cela que nous avons souhaité élargir certaines aides et développer de nouvelles actions, qu'il s'agisse du sport et de la culture pour les jeunes, de l'accompagnement des seniors ou encore de rendez-vous favorisant les rencontres et les échanges.

Notre objectif est de proposer des réponses concrètes, accessibles et adaptées aux réalités des habitants. Cela passe par l'écoute des besoins exprimés sur le terrain, le travail avec les associations et les partenaires, mais aussi par la capacité à faire évoluer les dispositifs lorsque cela est nécessaire.

L'action sociale doit rester proche, humaine et réactive : accompagner lorsqu'une difficulté survient, prévenir lorsque cela est possible et orienter chacun vers la solution la plus adaptée.

En quoi le travail en réseau et la transversalité permettent-ils d'aller plus loin ?

L'action du CCAS ne se construit pas seule. Elle s'appuie sur de nombreux partenaires – associations, Département, caisses sociales, professionnels de santé, structures d'insertion – mais aussi sur les services et les équipements municipaux. Avec La Ruche, l'Espace de Vie Sociale, le travail est mené en étroite collaboration et certaines actions sont pensées et organisées conjointement afin de toucher les habitants au plus près de leurs besoins.

Cette transversalité existe également entre les différentes délégations municipales. La culture, par exemple, peut être un véritable outil de lien social : certains projets sont ainsi réfléchis avec les élus et les services en charge de la culture, des seniors ou de la solidarité afin de



Tous les quinze jours, des bénévoles de la banque alimentaire se mobilisent pour assurer la distribution de l'aide alimentaire et accueillir les bénéficiaires dans un esprit de solidarité et de proximité.

croiser les publics et de favoriser les rencontres entre générations.

Ce fonctionnement en réseau permet d'apporter une réponse plus complète et, lorsque la solution ne relève pas directement des compétences du CCAS, d'orienter les habitants vers le bon interlocuteur. Chacun peut venir au CCAS pour obtenir une information, être accompagné ou solliciter une aide, dans la plus grande confidentialité.

Quelles nouvelles actions sont mises en place en direction des seniors ?

Plusieurs initiatives viennent compléter les actions déjà proposées. Le dispositif « À l'écoute des aînés » permettra de prendre contact avec les personnes isolées ou fragiles, de mieux identifier leurs besoins et de les informer sur les services et les rendez-vous proposés dans la commune. La Ville et le CCAS souhaitent également mieux faire connaître les dispositifs facilitant le départ en vacances des seniors, notamment en lien avec la Carsat et l'Agence nationale pour les chèques-vacances.

Grandir et trouver sa place

L'accompagnement commence dès la petite enfance. Dans le cadre de la Convention Territoriale Globale, la commune travaille avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) pour rendre les services plus lisibles et mieux répondre aux besoins des familles.

Un accueil personnalisé pour les parents

Le projet porte notamment sur la création d'un accueil de proximité destiné à informer les parents sur les différents modes de garde : crèches, micro-crèches et assistantes maternelles. Une fiche unique d'inscription et un interlocuteur identifié pourraient également faciliter les démarches.

LA CAF, PARTENAIRE DE LA COMMUNE

La CAF participe au financement d'actions menées avec les collectivités afin de mieux répondre aux besoins des habitants. À Lunel-Viel, cette démarche concerne notamment la petite enfance, la jeunesse, la parentalité, la santé, l'inclusion, le logement et l'accès aux droits. La Convention Territoriale Globale (CTG), qui sera signée à la fin de l'année 2026, fixera la feuille de route 2027-2031 et engagera la CAF et ses partenaires autour d'objectifs communs.



Audrey André, directrice du service Petite Enfance - Jeunesse - Éducation

« Prochainement, un accueil de proximité offrira aux parents un guichet unique pour s'informer, être orientés et bénéficier d'un accompagnement, notamment pour trouver un mode de garde. Cet espace facilitera également le lien entre les différents acteurs de la petite enfance. La réflexion porte aussi sur l'inclusion et l'accès aux droits, avec des projets construits à partir des besoins exprimés par les familles, notamment autour de la parentalité. »



NOUVEAU >>>

Un point écoute pour les jeunes

À partir du 16 octobre, la Ville met en place une permanence du Point Accueil Écoute Jeunes (PAEJ), assurée par l'École des parents et des éducateurs de l'Hérault.

Destinée aux jeunes de 12 à 25 ans et à leur entourage, cette permanence offre un espace d'écoute confidentiel pour parler de scolarité, de relations familiales, d'emploi, d'autonomie, de mal-être ou de projets d'avenir. Les jeunes peuvent prendre rendez-vous directement, y compris sans leurs parents. La permanence a vocation à les écouter, à les accompagner et, si nécessaire, à les orienter vers le bon interlocuteur.

Vers une offre jeunesse renforcée

La permanence constitue une première étape dans le développement d'une offre plus large pour les adolescents et les jeunes adultes. La commune souhaite ensuite avancer vers la création d'un Point Information Jeunesse (PIJ), puis

d'une Maison des jeunes, pensée comme un lieu ressource pour les démarches, l'orientation, l'emploi et les projets.



EN PRATIQUE



- Tous les quinze jours, le vendredi, de 16h à 19h.
- À l'annexe de la bibliothèque.
- Entretiens individuels d'une heure, sur rendez-vous.
- Permanence assurée par une éducatrice spécialisée de l'EPE 34.
- Rendez-vous auprès du 04 67 03 43 58.

Priscille Licausi, adjointe du service Enfance-Jeunesse, coordinatrice jeunesse et Promeneuse du Net

« Lors du diagnostic jeunesse mené en 2024 et 2025, plus de 150 jeunes ont été rencontrés. Disposer d'un lieu de proximité pour parler librement, être écouté et trouver de l'aide faisait partie des attentes les plus fréquentes. Les questions d'autonomie reviennent souvent : emploi, études, mobilité, sécurité financière ou projets. Elles peuvent aussi s'accompagner de difficultés personnelles ou familiales. Le PAEJ permet d'aborder ces sujets dans un cadre confidentiel et, si besoin, d'orienter le jeune vers le bon interlocuteur. »



Des actions concrètes pour tous les âges

Sport et culture : des aides de 4 à 25 ans

Afin de faciliter l'accès aux activités sportives et culturelles, le CCAS propose des aides destinées aux jeunes de 4 à 25 ans.

Leur montant, fixé à 40, 60 ou 80 euros selon le quotient familial, peut être utilisé auprès des associations et clubs partenaires de la commune. Le dispositif concerne également les ateliers musicaux proposés avec le GAM, ouverts aux jeunes de 5 à 25 ans.

En élargissant ces aides aux jeunes adultes, la Ville souhaite accompagner la poursuite d'une activité sportive ou culturelle à un âge où les études, l'entrée dans la vie active ou l'autonomie peuvent peser davantage sur le budget.

Infos pratiques

- De 4 à 25 ans
- 40€, 60€ ou 80€ selon le quotient familial
- Valables auprès des associations partenaires
- Ateliers musique avec le GAM de 5 à 25 ans

À l'écoute des aînés : aller au-devant des personnes isolées

Avec « À l'écoute des aînés », la Ville souhaite maintenir un contact régulier avec les seniors les plus fragiles ou isolés.

Le dispositif débute en novembre. À partir du registre communal des personnes vulnérables, les élus du CCAS appellent les personnes inscrites afin de prendre de leurs nouvelles, d'échanger sur leurs besoins et, si nécessaire, de les orienter vers le CCAS ou de leur présenter les services et activités proposés dans la commune. L'objectif est de maintenir un lien régulier avec les personnes qui ne sollicitent pas spontanément les services municipaux et de repérer plus rapidement d'éventuelles difficultés.



Le thé dansant : un rendez-vous pour se retrouver

Depuis le jeudi 15 octobre, la salle Antoine-Roux accueille les thés dansants, de nouveaux rendez-vous musicaux et conviviaux qui permettent aux habitants de se retrouver, de danser et de partager un agréable moment ensemble.

Au-delà du plaisir de danser, ces après-midis ont pour objectif de favoriser les rencontres et de lutter contre l'isolement. Ouverts à tous, ils se veulent intergénérationnels et pourront s'appuyer sur des passerelles avec les associations locales, notamment le Club de l'Amitié, et les structures accueillant les jeunes.

Prochaines dates : les jeudis 21 janvier et 18 mars à 15h. L'entrée est fixée à 5€ pour les Lunelviellois et à 10€ pour les personnes extérieures. Buvette et crêpes sur place.

Thé dansant
jeudis
15 octobre
21 janvier
& 18 mars
> SALLE ROUX



Patrick Pellet, adjoint à l'animation socioculturelle et à l'espace de vie sociale La Ruche

« La culture ne se limite pas seulement à assister à un spectacle : elle invite chacun à participer, à prendre la parole et à créer avec les autres. Le thé dansant en est une belle illustration : ce rendez-vous festif répond aussi à un objectif de solidarité, en permettant de recréer du lien, de faire venir des personnes qui sortent peu et, nous l'espérons, de favoriser les échanges entre générations. D'autres actions pourront prolonger cette dynamique, en lien avec les associations et les habitants, afin de proposer des rendez-vous culturels ouverts et intergénérationnels. »



Elisabeth Marin-Charpentier, conseillère déléguée à la politique en faveur des seniors

« Les activités culturelles et les rendez-vous de proximité jouent un rôle essentiel : ils permettent de rester en contact avec les autres, de sortir de chez soi et de participer à la vie du village. Certaines personnes en sont toutefois éloignées en raison de difficultés de mobilité ou d'un isolement familial. C'est tout l'objectif du dispositif « À l'écoute des aînés », qui sera prochainement mis en place : maintenir le contact avec les personnes les plus isolées, mieux comprendre leurs besoins et leur faire connaître les services et rendez-vous susceptibles de leur convenir. Parfois, un simple appel peut déjà contribuer à recréer du lien. »





PRÉVENTION DES INONDATIONS >>>

Dardaillon Ouest : des travaux d'ampleur contre les inondations

Engagés depuis le 2 septembre dernier à Lunel-Viel, les travaux de sécurisation du Dardaillon Ouest visent à mieux protéger 54 habitations et 127 personnes face au risque de crues. Porté par le Symbo, le chantier se poursuivra jusqu'au printemps 2027.



L'ancien pont de la Route de Valergues : un obstacle bientôt démoli pour faciliter l'écoulement des eaux en cas de crue.

Au terme de trois années d'études menées avec la municipalité, le projet de confortement et de sécurisation de la digue du Dardaillon Ouest franchit une nouvelle étape. Deux réunions publiques ont permis d'en présenter les grandes lignes aux riverains, en présence du Syndicat mixte du bassin de l'Or (Symbo), maître d'ouvrage par délégation de Lunel Agglo, des entreprises et de représentants de la commune.

Renforcer la protection contre les crues

Classée comme présentant un intérêt pour la sécurité publique depuis 2006, la digue du Dardaillon Ouest doit être confortée et sécurisée. Plusieurs problèmes ont été repérés : l'eau peut contourner la digue par l'amont (au nord) ; le passage sous le pont de la route de Valergues étant trop étroit et bloquant l'écoulement de l'eau ; et, en cas de forte crue, le mur en parpaings risque de céder.

Adapter les ouvrages hydrauliques

Le chantier prévoit la construction et le prolongement d'un mur-digue

en béton armé sur la rive gauche du Dardaillon Ouest, entre la RN 113 et la route de Valergues. Le pont de la route de Valergues sera démoli puis reconstruit (un mètre plus haut) afin d'améliorer l'écoulement des eaux en période de crue. Les travaux comprennent également la reprise des réseaux d'eau potable et de l'assainissement pluvial au niveau du pont, l'arasement de la digue existante le long de la route de Valergues. La restitution d'un espace de mobilité au cours d'eau à l'aval du pont, prévu au PAPI a déjà été réalisé en 2018 dans le cadre de la renaturation du cours d'eau. Les voiries et les cheminements seront repris à l'issue du chantier.

Un projet partenarial cofinancé

D'un montant prévisionnel d'environ 1,1 million d'euros hors taxes, l'opération est menée par le Symbo dans le cadre de la prévention des inondations confiée par Lunel Agglo par délégation GEMAPI*. Lunel Agglo en assure 48% du financement, soit 527 000 euros, aux côtés de l'État, de la Région Occitanie et du Département de l'Hérault.



Réunion publique d'information à destination des riverains, organisée à La Ruche le 1^{er} septembre dernier, en présence du maire, Fabrice Fenoy, et d'Éric Martin, chargé d'opérations GEMAPI au SYMBO.

La parole à

Eric Martin, chargé d'opérations GEMAPI au SYMBO



Après trois ans d'études et l'enquête publique, les travaux de



sécurisation de la digue classée du Dardaillon Ouest ont enfin commencé. Pour le Symbo, cette opération est l'aboutissement d'une longue démarche de prévention des inondations engagée depuis 2014 avec le premier PAPI (Programme d'Actions et de Prévention des Inondations) du Bassin de l'Or, et va concrétiser la mise en sécurité des habitations de la rive gauche. Le Symbo s'appuie sur le bureau d'études EGIS Eau comme maître d'œuvre, ainsi que sur les entreprises RAZEL-BEC pour le génie civil et GECO pour le génie végétal. Le chantier a débuté en octobre par l'enlèvement des espèces invasives et la démolition du pont actuel, avant la reconstruction d'un pont plus grand et la construction du nouveau mur-digue de novembre 2026 à février 2027. Les travaux s'achèveront au printemps 2027 avec la reprise des voiries et cheminements doux, pour une mise en service prévue en avril 2027, tandis que la végétalisation des berges interviendra à l'automne-hiver 2027, dans des conditions climatiques favorables.



Lors de la cérémonie, Fabrice Fenoy, maire de Lunel-Viel, a salué une initiative qui met en valeur les racines du club et rend hommage à celles et ceux qui ont contribué à son histoire.

INAUGURATION >>>

Le Tennis club honore son histoire

Samedi 27 juin, la double inauguration du court n° 1, baptisé du nom de Jean-Pierre Grimberg, et du nouveau mur de frappe coloré a marqué une nouvelle étape dans la vie du Tennis club de Lunel-Viel.

Devant adhérents, anciens membres, élus et invités, le président Nicolas Valat a rendu hommage à Jean-Pierre Grimberg, cofondateur et premier président du club, en présence de son épouse Germaine et de sa famille. « Nous souhaitons perpétuer sa mémoire auprès des nouvelles générations », a-t-il déclaré.

Un mur de frappe haut en couleur

La cérémonie a également permis de découvrir le nouveau mur de

frappe, entièrement repeint et doté de couleurs vives. Imaginé par Nicolas Martin, graphiste de profession, et réalisé avec l'aide d'Alexandre, résident du village, ce projet a pu voir le jour grâce à une cagnotte participative. Coloré et ludique, le nouvel équipement offre désormais des repères visuels destinés à faciliter l'entraînement des plus jeunes. Avec près de 200 adhérents, le club poursuit son développement, entre transmission et convivialité. La matinée s'est achevée autour d'un apéritif dînatoire.

+ D'INFOS

TENNIS CLUB DE LUNEL-VIEL
Nicolas Valat : 06 82 57 88 76
Rémi Goldstein : 06 29 78 32 66
f TC Lunel-Viel

Téléthon
du 4 au 6
décembre
> VILLAGE



ÉVÉNEMENT >>>

Mobilisation pour le Téléthon 2026

Le Téléthon 2026 se déroulera du vendredi 4 au dimanche 6 décembre. Comme chaque année, les associations et les bénévoles de la commune se mobiliseront pour soutenir cette cause et contribuer à faire avancer la recherche. Le programme complet des animations sera prochainement disponible sur le site internet de la Ville.

NOUVEAU >>>

Rising Star lance le flag football à Lunel-Viel

Créée à l'initiative d'Aimmerick Lenoble, l'association Rising Star propose de découvrir le flag football, une version sans plaquage du football américain. Ouverte aux enfants comme aux adultes, elle souhaite développer cette discipline à Lunel-Viel et au-delà.

Encore peu connu du grand public, le flag football se joue sans contact direct. Pour arrêter l'adversaire, les joueurs doivent lui retirer l'un des deux flags attachés à sa ceinture. Vitesse, adresse, stratégie et esprit d'équipe sont au cœur de cette discipline, qui fera son entrée aux Jeux olympiques de Los Angeles en 2028. Agréée par la Fédération française de football américain et la Ligue Occitanie, Rising Star accueille cette année les enfants en catégorie baby le lundi, de 17h30 à 18h30, les U7

le mardi, de 17h30 à 18h30, les U9, U11 et U13 le mercredi, de 17h30 à 19h, ainsi que les adultes le mardi, de 19h à 21h. Un créneau destiné aux 14-17 ans est également en cours de création. Au-delà des entraînements, l'association souhaite organiser des initiations dans les écoles afin de faire connaître la discipline aux plus jeunes.

+ D'INFOS

RISING STAR
Aimmerick Lenoble : 06 76 02 89 39
Lisa Lenoble : 06 49 92 29 66
f Rising Star





ASSOCIATIONS >>>>

Le BBLV prépare sa saison dans la continuité

Porté par une école de basket en plein essor, une section loisirs dynamique et des finances maîtrisées, le Basket-Ball de Lunel-Viel aborde la saison avec confiance.

L'école de basket accueille cette année un nombre record de 25 jeunes, tandis que l'équipe fanion devrait bénéficier d'un effectif renforcé. Réuni en assemblée

générale le 28 août, le club a reconduit son bureau : Nicolas Gesbert, président, Salim Houti, secrétaire, et Christian Gesbert, trésorier.



Aux côtés des membres du bureau du BBLV, Patrice Grandgonnet, adjoint à la vie associative et sportive, et Alain Humbert-Labeaumaz, conseiller municipal délégué aux équipements sportifs.

Les Loisirs en Chœurs, une nouvelle association pour partager et se retrouver

Les Loisirs en Chœurs, nouvelle association lunelvielloise, propose des rendez-vous conviviaux autour du sport, des loisirs et de la culture, tout en soutenant des actions solidaires.

Créée par Georges Gerondaras, Lunelviellois depuis vingt-cinq ans et engagé de longue date dans la vie associative, *Les Loisirs en Chœurs* proposent des rendez-vous conviviaux autour du sport, des loisirs et de la culture. Pétanque, vélo, VTT, course à pied, belote, tarot, lotos, bourse aux collectionneurs ou encore projection cinématographique : l'association souhaite favoriser les rencontres et renforcer les liens entre les habitants. Elle entend également donner une dimension solidaire à ses actions, en reversant une partie de ses recettes à des associations caritatives. Elle a ainsi récemment fait un don de 200 €

à l'association *La Vie est Belle (lutte contre le cancer)*. Après le succès d'un premier concours de pétanque et d'une bourse aux collectionneurs, plusieurs rendez-vous sont programmés cet automne : un tournoi de belote le samedi 24 octobre et un grand loto le samedi 14 novembre 2026.

+ D'INFOS

Les Loisirs en Chœurs



FOOD-TRUCKS >>>>

Deux nouveaux commerces ambulants au marché

Le marché hebdomadaire de Lunel-Viel s'enrichit de deux nouvelles offres gourmandes : un rôti de porc et un food-truck de gaufres, présents chaque jeudi matin, de 8h à 13h, place du 14-Juillet.

Installé à Gallician, à Vauvert, Maurice Lacombe propose, avec **La Broche d'Antan**, des poulets rôtis — classiques à 12€ et fermiers à 18€ — ainsi que des andouillettes, jambonneaux et pommes de terre. Une offre à emporter, idéale pour composer un repas convivial.



Le food-truck **Gaufres & Go**, tenu par Illyr Miftari, propose des gaufres inspirées de la tradition belge. Les versions salées (7,50 €), garnies comme des calzones, se déclinent notamment en recettes paysanne, végétarienne, smoky burger ou mexicaine. Côté sucré, les clients peuvent choisir entre des gaufres traditionnelles (3,50 €), au chocolat noir, au Nutella, au caramel au beurre salé ou à la banane-chantilly.



+ D'INFOS

La Broche d'Antan / Tél : 06 12 54 67 93

Gaufres & Go / Tél : 06 40 09 00 45



NOUVEAU >>>>

Breakers fait entrer le breakdance à Lunel-Viel

Une nouvelle association enrichit l'offre sportive et culturelle de Lunel-Viel. Installé dans la commune depuis un peu plus d'un an, Tom Chaix y développe désormais les activités de Breakers, une structure dédiée à la culture hip-hop et au breakdance.

Créée en 2021 à La Réunion, l'association Breakers s'est ensuite développée à Montpellier autour d'un magazine consacré à la culture hip-hop, diffusé dans une vingtaine de pays, mais aussi d'événements et d'un festival international. Depuis cette année, l'association propose des cours de breakdance à Lunel-Viel. Animés par Tom Chaix, 30 ans, pratiquant depuis treize ans et habitué des battles en France comme à l'étranger, les cours ont lieu chaque lundi de 18h à 19h à la salle de danse du gymnase Pierre de Coubertin. Le groupe compte

déjà huit jeunes danseurs, âgés de 6 à 14 ans. Tous débutants, ils découvrent ensemble les bases de cette discipline devenue olympique. Les inscriptions restent ouvertes jusqu'à mi-décembre. Breakers envisage également de proposer prochainement des stages découverte pendant les vacances scolaires, afin de répondre à une demande croissante autour du breakdance sur le territoire.

+ D'INFOS

Breakers - <https://www.breakers-cc.com>
Contact : Tom Chaix / Tél : 06 43 75 01 73
email : tom.chaix@breakers-cc.com

DANSE >>>>

« Eh, Vis ! Danses ! », pour le plaisir de danser

Créée à l'été 2026 par Laure Gibert, l'association « Eh, Vis ! Danses ! » propose des cours ouverts à tous, dans une

ambiance conviviale et décontractée. Lunelvielloise bien connue, Laure Gibert a notamment animé pendant près de 30 ans une association de danse et tenu un atelier de couture. Après une dizaine d'années d'interruption, l'envie de danser l'a poussée à créer une nouvelle association. Chaque samedi matin, de 10h à 11h, les participants sont invités à apprendre une chorégraphie différente, renouvelée chaque semaine. Il n'est donc pas nécessaire de suivre les cours depuis le début : chacun peut rejoindre le groupe quand il le souhaite. Femmes, hommes, adultes et enfants accompagnés peuvent participer à ce cours pensé avant tout pour le plaisir de bouger et de partager un bon moment. Les inscriptions sont possibles à l'année, au trimestre ou sous la forme d'une carte de dix cours, proposée au tarif de 70€.

+ D'INFOS

Ehvisdances / ehvisdances34@gmail.com



COMMERCE >>>>

Le Comptoir professionnel de la piscine s'installe au Roucagnier

Implanté depuis six mois dans la zone du Roucagnier, le Comptoir des professionnels de la piscine accompagne les acteurs du secteur avec une offre spécialisée et haut de gamme.

À la tête de l'entreprise, Jean-Philippe et Sandrine Pascalini s'appuient sur 16 années d'expérience dans le domaine de la piscine. Ils proposent aux campings, hôtels et établissements privés des équipements pour piscines, fontaines et autres points d'eau. L'entreprise souhaite également accueillir

prochainement des formations destinées aux professionnels. Le Comptoir des professionnels de la piscine a inauguré ses locaux le 2 octobre dernier.

+ D'INFOS

Comptoir des Professionnels de la Piscine
361 Av. du Roucagnier / Tél : 04 15 54 24 55
<https://comptoir-pros-piscine.fr>



Le 3 septembre dernier, le couple Pascalini a reçu Christian Poujol, président d'Initiative Hérault Est et Jean-Luc Chadourne, conseiller municipal de Lunel-Viel délégué à la vie commerciale et délégué communautaire pour Lunel Agglo.

Les associations en action



▲ Un été au rythme de la bouvine

En marge de la fête d'été, les Clubs taurins réunis ont animé les arènes avec plusieurs rendez-vous : toro-piscines, courses de taureaux neufs et, le 7 juillet, pour la première fois à Lunel-Viel, une étape du Trophée taurin 3M, organisée en partenariat avec la Ville autour d'une course camarguaise.

► Latcho Flamenco dévoile son quatrième album

Le projet lunelviellois Latcho Flamenco, porté par Romain Rousselle-Garcia, signe Underground Vol. 4, un album instrumental mêlant flamenco, influences classiques et sonorités électroniques à travers dix villes espagnoles.



La jeunesse mobilisée pour la fête

Les jeunes Lunelviellois se sont pleinement investis dans la fête d'été, entre traditionnelles aubades, t-shirt aux couleurs de la commune et arènes gourmandes. Parmi les temps forts, les arènes gourmandes, organisées le mercredi 1^{er} juillet par l'association, ont une nouvelle fois réuni le public dans une ambiance conviviale.



▲ Être en Harmonie : 10 ans de partage et de bien-être

Samedi 18 juillet, l'association Être en Harmonie a célébré ses 10 ans lors d'une journée festive à la salle Roux. Au programme : ateliers, conférences et un salon pour échanger avec les intervenants, le tout placé sous le signe de la collaboration et de la bonne humeur. L'événement s'est clôturé par un concert mémorable, né de la connivence entre le violoniste indien Sumanth Manjunath et son acolyte français Julien Di Maïolo au tabla.



◀ Les Chemins de Courbet : courir pour la solidarité

La 5e édition des Chemins de Courbet s'est tenue dimanche 27 septembre au parc de l'Orangerie, après une année d'interruption. Au total, 222 coureurs et marcheurs ont pris le départ de cette course solidaire, organisée au profit des associations *Espoir & Entraide*, qui accompagne les enfants atteints de maladies graves et leurs familles, et *Namasté*, engagée dans des projets humanitaires en Inde du Sud. Une belle mobilisation rendue possible grâce à l'engagement des participants, des bénévoles et des nombreux partenaires locaux.



◀ Une journée aux rythmes africains

Samedi 19 septembre, l'association Blanches Ébène a organisé la 3e édition de Be Ébène à la salle Roux. Danse, percussions, marché solidaire, exposition et concert des Zagrumes ont rythmé cette journée placée sous le signe de la culture africaine.



◀ Belle reprise pour l'USLV

Le 9 septembre, l'USLV a retrouvé le chemin des entraînements dans une ambiance chaleureuse et dynamique. Avec près de 80 licenciés, l'association de football de Lunel-Viel a enregistré une belle reprise, marquée par une forte participation et une buvette qui a bien fonctionné.

◀ Le Club de l'amitié fête sa rentrée

Samedi 19 septembre, les membres du Club de l'amitié se sont retrouvés dans le parc de l'Orangerie pour partager un déjeuner convivial à l'occasion du lancement de leur nouvelle saison. Un moment chaleureux, placé sous le signe des retrouvailles, des échanges et de la bonne humeur.



NOUVELLE SAISON CULTURELLE >>>

Salle Antoine Roux : une culture de proximité, ouverte à tous

Après sa rénovation, la salle Antoine Roux entame une nouvelle étape de son histoire avec une programmation culturelle régulière, accessible et ouverte à tous. Deborah Amselem, déléguée à la programmation socioculturelle en lien avec l'EVS La Ruche, présente les ambitions de ce nouveau projet pour Lunel-Viel.

Comment la culture contribue-t-elle au lien social et au bien-être des habitants ?

Pour moi, la culture est d'abord une question de lien. Se réunir autour d'un spectacle, d'un concert, d'un atelier

ou d'un projet commun permet de rompre l'isolement, de sortir de soi et de partager des émotions. À Lunel-Viel, la proximité est une vraie force : chacun peut accéder à des propositions culturelles dans son village, sans avoir à se déplacer à Montpellier ou ailleurs. La culture, ce n'est pas seulement assister à un spectacle. C'est aussi participer, prendre la parole, proposer une idée et découvrir que l'on peut créer avec les autres. Elle devient alors un véritable outil d'émancipation, d'inclusion et de solidarité.

À quels publics la programmation de la salle Roux s'adresse-t-elle ?

Nous ne souhaitons pas programmer uniquement pour un public déjà habitué aux spectacles, mais aussi donner envie à ceux qui ne franchissent pas toujours les portes d'une salle culturelle. Enfants, familles, jeunes, seniors : l'objectif est de proposer une programmation suffisamment variée pour que chacun puisse y trouver sa place. La salle Roux fait partie de la mémoire des Lunelviellois. Après sa rénovation, il s'agit de lui redonner une véritable vie culturelle tout en préservant sa vocation de lieu ouvert aux habitants et aux associations. Nous souhaitons construire progressivement une identité qui corresponde au territoire,

en proposant différentes formes de spectacles et en valorisant les talents locaux et régionaux.

Quelle place la salle Roux occupe-t-elle dans la politique culturelle de la Ville ?

Lunel-Viel possède déjà une identité culturelle forte, notamment grâce à des rendez-vous comme *Un piano sous les arbres* ou *La Rue est à vous*. La salle Roux vient compléter cette dynamique avec une programmation régulière au cœur du village, tout au long de l'année. Au-delà des spectacles, cette programmation répond à des enjeux essentiels : favoriser les rencontres, lutter contre l'isolement, encourager la participation des habitants et renforcer les liens entre les générations. L'objectif est de construire, dans la durée, un véritable rendez-vous culturel qui ressemble à Lunel-Viel et se construise avec ses habitants.

Comment la salle Roux et l'EVS La Ruche peuvent-ils travailler ensemble ?

La Ruche est un espace de vie sociale ouvert à tous, qui propose des activités, des ateliers, des temps d'échange et des initiatives citoyennes. La salle Roux offre, quant à elle, un espace dédié aux spectacles, aux concerts et aux événements culturels. Ces deux lieux peuvent se compléter et se nourrir mutuellement. La Ruche peut faire émerger des envies et préparer des projets, tandis que la salle Roux peut accueillir des rencontres, des représentations ou des restitutions. On peut imaginer des ateliers autour d'un spectacle, des rencontres avec les artistes ou encore des projets réunissant plusieurs générations.

SPECTACLE >>>

Big Band de Petite Camargue

Vendredi 20 novembre à 20h30

Salle Roux- Gratuit

Le Big Band de Petite Camargue, fondé en 1989 par Philippe Guyon, ancien directeur de l'école de musique de Petite Camargue, se produira en concert le vendredi 20 novembre à 20h30, à la salle Roux.

Cette formation d'une vingtaine de musiciens, amateurs et professionnels, qui compte cinq albums à son actif, se produit régulièrement plusieurs fois par an. Ce concert marquera l'ouverture de la saison culturelle de la salle Roux à Lunel-Viel.



Concert
GRATUIT
vendredi
20
novembre

> SALLE ROUX

Quels sont les prochains rendez-vous et les perspectives de la saison ?

Deux spectacles destinés au jeune public sont prévus en octobre et en décembre. Le 20 novembre, la salle accueillera également *Le Big Band Petite Camargue*, dirigé par Philippe Guyon. La programmation de l'année prochaine est encore en construction, mais elle devrait mêler théâtre, danse, musique et différentes formes de spectacle vivant. Nous souhaitons expérimenter, surprendre les habitants tout en restant accessibles, et accorder une place importante aux artistes locaux et régionaux. Cette nouvelle saison doit permettre d'installer progressivement une dynamique culturelle durable et de fidéliser le public. La salle Roux a vocation à devenir un lieu vivant, accueillant et incontournable dans la vie des Lunelviellois.



FESTIVITÉS >>>

Lunel-Viel fête Noël

Transhumance, marché de Noël, déambulation dans le village en musique et concert à l'église Saint-Vincent... Rendez-vous samedi 12 décembre à Lunel-Viel pour "L'Instant Noël" !

Samedi 12 décembre

Transhumance de moutons

Dès 13h30, depuis Saint-Just

Départ de la transhumance des 300 moutons depuis Saint-Just et déambulation en musique avec la Peña Meli-Melo à travers la ville. Puis retour sur la place du 14 juillet où se tient le marché de Noël.

Marché de Noël

De 14h à 20h, place du 14 juillet

L'APELV organise son marché de Noël, un rendez-vous festif proposant stands artisanaux et locaux, promenades en calèche, visite du père Noël et jeux en bois. De quoi plonger dans la magie des fêtes dans une ambiance chaleureuse.

Animation musicale avec la Peña Meli-Melo. Buvette et une petite restauration sur place : barbes à papa, crêpes, fougasse, marrons chauds, chocolat chaud, thé et vins de Noël, bières, et formule huîtres et vin blanc.

Concert de Noël

À 19h30, salle Antoine Roux

Concert de l'ensemble vocal *Allégories* (voir encadré ci-contre).



Animations
NOËL
samedi
12
décembre
> VILLAGE



VIENTOS : UN VOYAGE VOCAL AU CŒUR DE L'AMÉRIQUE LATINE

Samedi 12 décembre à 19h30
Salle Antoine Roux 10€

Le 12 décembre à 19h30, le quatuor vocal Vientos invite le public à découvrir les richesses musicales de l'Amérique latine hispanique, entre traditions populaires, rythmes folkloriques et arrangements polyphoniques.

Porté par l'ensemble Allégories, Vientos fera voyager le public à travers les œuvres de Gustavino, Piazzolla, Barraquero et Fernandes. Un moment musical intimiste et vibrant, où les voix s'unissent pour faire découvrir toute la richesse de l'Amérique latine.



SPECTACLE >>>

The Christmas Show

Dimanche 13 décembre à 11h,
Salle Antoine Roux

Clown et Guirlandes du Collectif HiHiHi.
Spectacle familial, tout public, à partir de 5 ans.

Geneviève et Solange, ce sont deux héroïnes des temps modernes. Révélées à la soirée Téléthon 1997 de la paroisse de Pau.

Le charme, la voix, le sex-appeal, le talent... Elles en rêvent.

À l'occasion des fêtes de Noël, si chères à leurs cœurs, elles organisent leur premier cabaret ! Elles sont belles et brillantes comme une guirlande de Noël ! En cette fin d'année, Geneviève et Solange vous invitent sous leur sapin pour un voyage fantastique où les surprises en boîte explosent sur des airs de « Christmas music » !



Lunel-Viel aujourd’hui

LA TRANSPARENCE PLUTÔT QUE LES POLÉMIQUES

Depuis plusieurs semaines, l’opposition veut faire le buzz sur les réseaux sociaux en mettant en cause l’augmentation de la taxe foncière et en s’en prenant personnellement au maire. Voici notre réponse.

Ces dernières années, il y a eu à Lunel-Viel un seul choix d’augmenter délibérément le coût d’un service : c’était celui de la cuisine municipale. En effet, nous avons amélioré la qualité des repas servis aux enfants des écoles et aux personnes bénéficiant du portage des repas. Cuisiner sur place, recruter du personnel : cela a coûté plus cher.

Pour le reste, toutes les augmentations de dépense sont contraintes : ainsi, quand l’État augmente le salaire des fonctionnaires, la commune n’a pas d’autre choix que d’en prendre acte et de payer. Mais l’État ne compense pas. Vient un moment où il n’est plus possible de rogner sur les dépenses : la voirie, les écoles, les bâtiments communaux (la mairie

prend l’eau depuis plusieurs années...), les dispositifs d’aide sociale... Rien n’est en trop. Ainsi, nous avons pris la décision désagréable d’augmenter de 7 points le taux de la taxe foncière. Nous sommes Lunelviellois... nous la payons aussi !

Reste pour l’opposition à cibler le maire : le sujet des indemnités des élus est sensible car, ces dernières années, des abus ont été constatés. C’est aussi pain bénit pour les populistes. L’opposition critique les 250 euros mensuels de frais de représentation qui sont alloués au maire de façon forfaitaire. C’est pourtant modeste au regard des pratiques constatées ailleurs. La somme est restée identique à celle dont bénéficiait le maire précédent. Et Fabrice Fenoy a mis fin à des dépenses qu’il jugeait disproportionnées, comme, par exemple, le remboursement aux frais réels du congrès des maires. Soyons sérieux : si à chaque fois que le maire paye un stationnement, des frais d’essence ou qu’il invite une personnalité au restaurant dans l’intérêt de la commune, il faut qu’il

fasse traiter chaque menue dépense par le service financier de la commune et le Trésor public, le coût total pour les finances publiques augmentera. Sans compter qu’il n’y pas de justificatif pour tout : être maire, c’est aussi faire face à des dépenses diverses : mieux s’habiller pour aller à une cérémonie, participer à un pot de départ... tout n’est pas quantifiable. C’est pourquoi la solution du forfait a été retenue.

Transparence et responsabilité : pendant la campagne, Fabrice Fenoy a été questionné sur la fiscalité. Il a répondu sans détour, en faisant valoir qu’il ne s’engageait pas à une stabilité des taux d’imposition. Il aurait été intéressant que la même question soit posée à l’opposition, qui voulait, au précédent mandat, baisser les impôts et construire une nouvelle école maternelle (alors qu’on ferme des classes !) Si elle avait été en responsabilité aurait-elle vraiment baissé les impôts ? L’opposition polémique beaucoup. Mais son silence sur ce sujet reste assourdissant...

LE GROUPE MAJORITAIRE

Lunel-Viel demain

LE CHOC FISCAL

Six mois après les élections, les Lunelviellois découvrent le véritable visage de ce nouveau mandat : celui de l’augmentation des impôts. La majorité municipale a décidé d’augmenter les impôts locaux de plus de 18 %, soit près de 300 € supplémentaires pour de nombreux foyers. Une décision lourde de conséquences alors que les habitants subissent déjà la hausse du coût de la vie, la baisse du pouvoir d’achat et peinent à boucler les fins de mois. Cette hausse soulève une question simple : Qu’est devenue l’inventivité tant promise par le maire, candidat aux municipales ? Avant les élections, il se présentait comme un homme d’idées, d’innovation et d’inventivité. Aujourd’hui, sa première réponse aux difficultés budgétaires consiste à demander toujours plus aux contribuables. Pourtant, gérer une commune, ce n’est pas augmenter les recettes au premier obstacle. C’est d’abord examiner chaque dépense, rechercher des économies, définir des priorités et trouver de nouvelles marges de manœuvre. La facilité fiscale ne peut pas tenir lieu de projet politique.

Être inventif, c’est chercher des solutions. Être responsable, c’est faire des choix. Être pédagogue, c’est écouter avant de décider.

Nous ne contestons pas la nécessité de gérer sérieusement les finances. Nous contestons une méthode qui commence par faire payer les habitants avant d’avoir démontré que toutes les économies possibles ont été recherchées.

Et que dire de la concertation promise ? Le maire s’est présenté comme un pédagogue, capable d’expliquer, de convaincre et de rassembler. Mais la pédagogie ne consiste pas à annoncer une décision une fois qu’elle est prise. Elle suppose surtout l’écoute et le respect de ceux qui en supporteront les conséquences. En matière fiscale, cela s’appelle le consentement à l’impôt. Contrairement à ce que vous lirez dans la tribune de la majorité, notre opposition n’est pas systématique. Nous avons voté POUR : - La rénovation de la mairie,- - Le pass sportif. - Nous avons insisté pour avoir un bus au Club Ado.

LE GROUPE MINORITAIRE



Mairie

121 avenue du Parc
34400 Lunel-Viel
www.ville-lunelviel.fr

La Mairie est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h
Tél. 04 67 83 46 83

Permanences du Maire
Les lundis de 17h à 19h
sur RDV - Contact 04 67 83 46 86

Numéros utiles

Police municipale de Lunel-Viel
Avenue du Parc
> 04 67 83 46 79
> 06 82 84 70 51

Gendarmerie de Lunel
171 Avenue Général de Gaulle,
34400 Lunel > 04 67 83 06 23

Pompiers de Lunel
Chemin du Mas de Combet,
34400 Lunel > 04 67 13 56 30

Centre hospitalier de Lunel
141 Place de la République,
34400 Lunel > 04 67 87 71 00

URGENCES
SAMU 15
Pompiers 18
Police secours 17
Allo enfance maltraitée 119
Violences conjugales 39 19
SOS sans abri 115

En bref

Une permanence mensuelle pour le Relais Petite Enfance

Le Relais Petite Enfance de Lunel Agglo tient une permanence chaque premier lundi du mois, de 15h à 17h, à Lunel-Viel.

Parents, futurs parents et assistants maternels peuvent rencontrer l’équipe dans la salle annexe de la bibliothèque municipale, place du 14-Juillet. Ce temps d’accueil permet d’obtenir des informations et

un accompagnement sur les modes de garde, les démarches administratives et les droits des salariés et des employeurs.



+ D'INFOS
RPE au 04 67 83 45 67.

Déviatation de la RN113 : le projet avance

Le projet de déviation de la RN113, qui concerne notamment Lunel-Viel, entre dans sa phase foncière. Un arrêté préfectoral autorise l’État à engager les acquisitions nécessaires.

Longue d’environ 6,2 km, la future voie permettra de détourner une partie

des 20 000 véhicules qui traversent chaque jour Lunel-Viel et Lunel. Près de 39 hectares, répartis sur 293 parcelles à Lunel-Viel, Lunel et Saint-Just, devront être acquis. Les travaux, estimés à 73 millions d’euros, restent soumis à la maîtrise foncière et à l’autorisation environnementale.

État civil

Naissances

Nous souhaitons la bienvenue à...

VILLAESCUSA FRANCO Ezekiel..... 11/06/2026
MOREIRA CAVALCANTI Lais..... 22/06/2026
PRIGENT Maëlle 27/06/2026
VILHET Charlie 09/07/2026
ABBADIE ALVES Diana 15/07/2026
LERCH Mera 01/08/2026
MARTIN Télío 10/08/2026
STEIMBACH Djaily 11/08/2026
TANEM Ayla 15/08/2026
MICHON SEGHI Élise 02/09/2026
SARRAMEGNA Merlin..... 06/09/2026

Mariages

Tous nos vœux de bonheur à...

CARRIERE Gaëtan et
KAMINSKI Anthony 20/06/2026

GALLÉ Corinne et
COLOMA Gregory 20/06/2026

JOUVAL Lionel et
CARRIAS Laurie 27/06/2026

GAS Pierre et
GOMEZ Morgane 16/07/2026

MÉZI Marie et
DUCREUX Louis 18/07/2026

BRINGUIER Chloé et
DAUMAS Fabien 25/07/2026

LEMAITRE Brice et
MASSERAN Emilie 08/08/2026

BUX Kévin et
LAVERNAUX Alicia 08/08/2026

GRUCHET Clément et
EL BAHRI Nohaila 29/08/2026

JUNCHAT-LABBÉ Julien et
GAZAGNE Océane 19/09/2026

Décès

Toutes nos condoléances aux proches de...

COT Maria née SALA..... 09/06/2026
DELAYE Jean-Luc 22/06/2026
PETIOT Denise née DEWAELE 24/07/2026
ARNAUD Jany née ESCUDIÉ..... 18/08/2026
COMBALUZIER Marie Hélène née BARCELO 29/09/2026

Ensemble, ils prennent soin de Lunel-Viel

Un nouveau collectif citoyen s'est constitué à Lunel-Viel avec une ambition simple : agir concrètement pour préserver le cadre de vie. À sa tête, Marie-Jo Humbert Labeaumaz, ancienne assistante maternelle et figure de la vie associative locale, qu'elle connaît bien pour avoir présidé pendant vingt ans l'association Les Titounets. Avec une quinzaine d'habitants, elle organise désormais des opérations régulières de ramassage des déchets dans la commune. Une initiative qui mêle environnement, convivialité et engagement citoyen.



Comment est née l'idée de créer ce collectif ?

Je marche et je cours beaucoup et, au fil de mes sorties, je voyais tous ces déchets le long des routes. Cela me désespérait. J'ai commencé à ramasser seule, ou parfois accompagnée d'amis, mais les sacs se remplissaient très vite. Je rentrais toujours avec le sentiment qu'il restait tellement à faire. J'en ai parlé autour de moi et plusieurs personnes ont trouvé l'idée d'un collectif intéressante et nécessaire. Au mois de mai, nous nous sommes rapprochés de La Ruche, qui nous a accompagnés dans notre réflexion. Nous étions alors une dizaine de volontaires. Le collectif est né de cette envie commune de ne plus seulement constater, mais d'agir. À plusieurs, nous pouvions parcourir davantage de terrain et être plus efficaces.

Comment fonctionnent les ramassages et quels déchets collectez-vous ?

Nous sommes aujourd'hui une quinzaine. Le rendez-vous est fixé

au premier samedi de chaque mois, à 9h30, place du 14-Juillet. Chacun participe selon ses disponibilités et le groupe choisit ensuite la zone à nettoyer. Pour l'instant, chacun apporte ses gants et son matériel, même si nous cherchons des solutions pour mieux nous équiper. Les services techniques municipaux peuvent intervenir pour évacuer les déchets les plus volumineux. Nous trouvons de tout : bouteilles en verre ou en plastique, bonbonnes de protoxyde d'azote, pneus, vêtements, tissus, déchets de chantier et parfois des sacs entiers abandonnés. Ces dépôts se concentrent surtout le long des routes, mais gagnent aussi les chemins.

Au-delà du nettoyage, ces rendez-vous permettent-ils aussi de créer du lien entre les habitants ?

Oui, complètement. Pendant nos marches, nous échangeons beaucoup. Des liens se créent et nous faisons connaissance avec des personnes que nous ne connaissons pas forcément, alors que nous habitons le même village. Chacun vient avec son expérience, mais nous

retrouvons autour d'une même cause. C'est aussi cela, l'intérêt d'un collectif.

Quels sont vos projets et comment rejoindre le collectif ?

Nous allons poursuivre les rendez-vous mensuels dans différents secteurs de la commune. Nous réfléchissons aussi à une grande opération de nettoyage au printemps ou à un challenge avec les associations locales. Toutes les idées et les bonnes volontés sont les bienvenues.

Il suffit de venir lors d'un prochain ramassage : aucune présence régulière n'est demandée. Pour moi, prendre soin de Lunel-Viel, c'est préserver son environnement, mais aussi veiller les uns sur les autres. Un geste devant chez soi, ou un coup de main à un voisin âgé, malade ou en situation de handicap, participe aussi à cet esprit de village.

+ D'INFOS

Rendez-vous chaque premier samedi du mois à 9h30 sur la place du 14 Juillet.

 COLLECTIF DÉCHETS DE LUNEL-VIEL



Samedi 12 septembre, le collectif citoyen s'est réuni pour sa première opération de collecte de déchets, une action concrète en faveur d'un cadre de vie plus propre à Lunel-Viel.

Agenda des manifestations

Retrouvez l'ensemble de la programmation sur www.ville-lunelviel.fr

Octobre

Thé dansant

Jeudi 15 octobre

Thé dansant intergénérationnel animé par le groupe DYNAMIC.

5€ Lunelviellois

8€ Extérieurs

Salle Antoine Roux
À 15h



Jeux de socié'thé

Jeudi 15 octobre

La Ruche

De 9h à 11h



Bobby & Mistinguette Into the Space

vendredi 23 octobre

Une enquête policière participative par la cie *Les Imprévisibles*, à découvrir dès 6 ans. *Gratuit*



Salle Antoine Roux
À 16h30

Novembre

Jeux de socié'thé en famille

Mercredi 4 novembre

Jeux en famille. Prochain rendez-vous le mercredi 2 décembre.

La Ruche - De 14h à 17h

Jeux de socié'thé

Jeudi 19 novembre

Prochain rendez-vous le 17 décembre.

La Ruche - De 9h à 11h

Big Band de Petite Camargue

Vendredi 20 novembre

Concert d'une vingtaine de musiciens, amateurs et professionnels, dirigés par Philippe Guyon.

Salle Antoine Roux
À 20h30



Théâtre-forum

Vendredi 27 novembre

Venez échanger autour de l'accès à l'écologie. *Gratuit sur inscription au 06 31 18 40 53.*

Salle Antoine Roux - De 18h à 20h30

Vide-grenier junior

Samedi 28 novembre

Salle Antoine Roux - De 9h à 13h

Décembre

Monsieur !

Mardi 8 décembre

Spectacle de marionnettes pour les tout-petits. *Gratuit pour les crèches et assistantes maternelles.*

Salle Antoine Roux
À 10h15



Lunel-Viel fête Noël

Samedi 12 décembre

Transhumance de moutons, marché de Noël sur la place du 14 juillet et concert de l'ensemble vocal *Allégories* à 19h30, à la salle Antoine Roux (10€).

Place du 14 juillet et Salle Antoine Roux
De 13h30 à 20h30



The Christmas show

Dimanche 13 décembre

Clown et Guirlandes. Spectacle tout public. À partir de 5 ans. *Gratuit*

Salle Antoine Roux
À 11h



Programmation La Ruche

■ Permanences numériques APIJE

Chaque jeudi de 13h30 à 16h30

Un animateur numérique vous accompagne dans vos démarches en ligne : CAF, France Travail, Impôts, AMELI, ANTS, Retraite... Informations auprès de l'APIJE au 04 67 71 48 50

■ Ateliers couture

Les ateliers couture reprennent le mardi 27 octobre et 24 novembre de

14h à 17h. Sur inscription.

■ Sorties +60 ans

« On se fait une toile ? » Les 13 octobre et 15 décembre. Nombre limité de 15 personnes. *Gratuit Inscription obligatoire*

■ Café poussette

Ateliers en direction des 0-3 ans et de leurs parents. Les mercredi 4 novembre et 2 décembre de 9h à 11h.

■ Théâtre d'impro

Ateliers de théâtre d'improvisation pour les 13 à 99 ans. Les samedis 14 novembre, 12 décembre de 9h à 12h. *Gratuit sur inscription*

+ D'INFOS

Renseignements et inscriptions auprès de l'EVS La Ruche au 06 31 18 40 53 ou par mail : evs.laruche@ville-lunelviel.fr

Lunel-Viel

L'INSTANT

Noël

2026

SAMEDI
12
DÉCEMBRE
de 13h30 à 20h

TRANSHUMANCE
DE MOUTONS

MARCHÉ DE NOËL
CRÉATEURS & ARTISANS

CONCERT
ALLEGORIES

DIMANCHE
13
DÉCEMBRE
à 11h

THE CHRISTMAS
SHOW
Salle Roux

Place du 14 juillet - Salle Antoine Roux

TRANSHUMANCE - MARCHÉ DE NOËL - CONCERT
SPECTACLE - ANIMATIONS - BUVETTE & RESTAURATION

www.ville-lunelviel.fr